



Le 23/03/2020

Le Maire,

INFORMATION COVID19

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez la commune de Chaptelat a mis en œuvre son plan de gestion de crise sanitaire. La continuité du service public est assurée tout en respectant les mesures strictes du confinement. Le secrétariat reçoit uniquement sur rendez-vous et pour sujet urgent.

Nous vous rappelons les lignes d'astreintes ouvertes à cet effet :

Le **06 43 29 25 55** et le **06 78 03 33 92** pour toute intervention qui s'imposerait.

Les personnes de plus de 70 ans sont contactées régulièrement.

Nous proposons à toute personne isolée, vulnérable, aux aidants familiaux un service de portage de repas à domicile, avec une prise en charge financière de la commune, pendant la durée du confinement.

Les familles monoparentales et toute personne en difficulté peuvent disposer, gracieusement d'un panier d'entraide de denrées alimentaires de première nécessité, distribué par nos services. Merci de vous faire connaître.

Nous sommes également en relation avec les professionnels de santé pour mettre en place tous les dispositifs liés à vos besoins médicaux.

De la réciprocité et des valeurs collectives émergeront de nouvelles formes d'initiatives solidaires afin de limiter vos contacts et vos déplacements pour contrer ce virus.

Merci de votre compréhension.

Restez chez vous

Julie LENFANT.

